

# *Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL)*

Siège social : Kigali – Rwanda B.P. 3042 Kigali Tel. : (250) 57 33 07

E-mail : [ldgl@rwanda1.com](mailto:ldgl@rwanda1.com)

Site web : [www.ldgl.org](http://www.ldgl.org)

---

## **Communiqué de la LDGL**

Le Comité Directeur de la Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs, LDGL, s'est réuni en session ordinaire du 15 au 17 octobre 2003 à Kigali en République Rwandaise.

De l'analyse, entre autres points à l'ordre du jour, de la situation des droits de la personne dans les trois pays, il a constaté qu'en dépit de quelques avancées significatives des processus de paix au Burundi et en République Démocratique du Congo et de démocratisation au Rwanda, la situation des droits de l'homme demeure préoccupante.

### **Au Burundi**

La LDGL salue la signature d'un accord de partage du pouvoir entre le Gouvernement et le mouvement rebelle du Cndd-Fdd de Pierre Nkurunziza à Pretoria en Afrique du Sud le 8 octobre 2003 visant l'arrêt des violences entre les deux belligérants. Cependant, malgré cette signature, des assassinats, des pillages, des vols et des viols persistent à travers le pays et parallèlement le FNL poursuit les hostilités.

La situation socio-économique ne cesse de se détériorer avec une érosion constante du pouvoir d'achat de la population. Celle-ci ne parvient plus à satisfaire ses besoins élémentaires.

Cette situation constitue le terreau notamment pour une corruption généralisée, la mauvaise gestion, le banditisme armé à travers tout le pays.

La LDGL s'inquiète également de l'arrêt prolongé du travail des magistrats qui paralyse le fonctionnement de l'appareil judiciaire. En effet, la grève des magistrats qui entre dans son deuxième mois entraîne de graves conséquences sur la jouissance des droits des citoyens. En dépit de cet épiphénomène, la problématique de l'impunité reste entière en particulier pour certains haut placés présumés auteurs de crimes graves.

### **En RD Congo**

La LDGL se félicite de la mise en place des institutions de transition qui constitue une étape importante de la réunification du pays. Cependant, la Ligue s'inquiète de la persistance des foyers de tension à l'Est de ce pays. Par ailleurs, elle reste préoccupée par les menaces tant internes qu'externes qui risquent de compromettre le processus en cours.

### **Au Rwanda**

La LDGL salue le pas franchi dans la démocratisation avec les récentes élections présidentielles et législatives. Toutefois, la LDGL déplore certaines irrégularités qui ont caractérisé ces scrutins ainsi que le climat de tensions qui a prévalu tout au long du processus.

Au niveau social, la LDGL déplore le fait que certains hôpitaux détiennent des patients indigents.

Face à tout cela, la LDGL recommande :

**Au Gouvernement du Burundi :**

- )} De respecter ses engagements en mettant en application tous les accords signés ;
- )} De combattre la corruption qui mine tous les secteurs de la vie nationale ;
- )} D'engager une négociation franche avec le syndicat des magistrats afin de trouver une issue à la grève.

**Au CNDD –FDD :**

- )} De respecter ses engagements en vue d'une cessation effective et définitive des hostilités.

**Au FNL :**

- )} De cesser les hostilités et de rejoindre la table des négociations.

**Au Gouvernement de la République Démocratique du Congo :**

- )} D'accélérer le processus de formation d'une nouvelle armée nationale et d'assurer la sécurité de tous les citoyens sans discrimination ;
- )} D'engager des pourparlers avec les pays voisins afin de garantir la sécurité aux frontières ;
- )} De réhabiliter les institutions judiciaires et d'engager une lutte implacable contre les auteurs des violations des droits humains.

**Au Gouvernement du Rwanda :**

- )} De renforcer le processus de démocratisation en ouvrant plus que par le passé les espaces démocratiques ;
- )} D'honorer les promesses électorales notamment en matière de scolarisation universelle, c'est-à-dire gratuite et obligatoire, notamment au niveau du primaire et du premier cycle du secondaire ;
- )} De prendre des mesures efficaces visant une prise en charge des soins de santé des personnes indigentes.

Fait à Kigali, le 17 octobre 2003

Pour la LDGL

Dr Christophe Sebudandi,

Président.